

# Ce que vous pouvez prévoir...

- En MS, deux photos (de votre enfant (format photo d'identité)
- Dans toutes les classes, une boîte de mouchoirs en papier qui servira en classe dès la rentrée.
- Un change complet (y compris des chaussettes) pour les tout-petits et les petits
- En TPS-PS et MS, une paire de chaussons de gym marquée au nom de l'enfant pour les activités de baby-gym à la JA

Pensez à **marquer les vêtements**, afin d'éviter les pertes ou confusions...

Nous demandons aux enfants de **ne pas apporter des jouets** de la maison (voiture, poupée ...) afin d'éviter toute perte ou échange.

Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, les écharpes de même que les vêtements à longues franges sont à éviter.

## Des visiteurs indésirables...

Avec la rentrée des classes, s'effectue la rentrée des **POUX** ; la **surveillance et la prévention** sont **impératives** pour éviter toute infestation et prolifération. Si un cas se présente, ne pas hésiter à le signaler aux enseignantes ou aux ASEM.

## En cas de maladie...

Lorsque votre enfant est malade ou fiévreux, nous ne pouvons pas l'accueillir à l'école, à la fois pour qu'il puisse recouvrer la santé mais aussi pour éviter les contagions qui ne manquent pas de se propager en collectivité. Merci de faire le nécessaire.

Dans la cas où nous estimerons que l'état de santé de votre enfant ne peut lui permettre de rester à l'école, nous vous contacterons très vite pour que vous puissiez venir le chercher.

Toutes ces recommandations doivent nous permettre de faciliter l'accueil, la vie et les apprentissages de votre enfant à l'école. Nous vous remercions pour votre vigilance et votre attention. N'hésitez pas à nous solliciter pour tout complément qui vous semblerait utile



02 99 81 73 48 -

[www.stecroix-steagnes.org](http://www.stecroix-steagnes.org)

Ecole maternelle : 02 99 81 26 53

Ecole Sainte-Croix Sainte-Agnès  
Année scolaire 2019-2020

# Bienvenue en maternelle !

Quelques compléments  
pour mieux accompagner  
votre enfant à l'école maternelle...

Ecole  
Sainte-Croix Sainte-Agnès  
Saint-Malo

02 99 81 73 48 - [www.stecroix-steagnes.org](http://www.stecroix-steagnes.org)

# Quelques compléments

## Ouverture et fermeture de l'école maternelle...

Le matin : Ouverture de la garderie à **7h40** (service gratuit)  
Fermeture du portail de maternelle à **8H45**

Le midi : Ouverture à 11h45 et fermeture à 12h05

La sortie de midi se fera entre 11H45 et 12H dans chaque classe.

*En cas de retard les enfants sont conduits au restaurant scolaire.*

Le soir :

A 16H15, les sorties se feront dans les classes respectives

La **garderie commence à 16h30 et se termine à 18h30 (Tarif 2,50€)**

## Par mesure de sécurité, le portail de la maternelle sera fermé :

De **8H45** à 11h45 puis de 12h05 à 13h00 et de 13h30 à 16h15

## Garderie du soir

La garderie est un service proposé aux enfants dont les parents travaillent ou ont un empêchement occasionnel.

Le paiement de la garderie se fait par carte de 10, 20 ou 30 soirées que vous pouvez acheter auprès de Corinne GAUDIN, ASEM.

Les cartes sont tamponnées à partir de 16h30.

Toute garderie commencée est due.

Nous vous demandons de **respecter scrupuleusement** les horaires indiqués : **16H30 à 18H30**

*En cas de retard important, le directeur se réserve le droit*

- *dans un premier temps d'appliquer pour chaque retard une pénalité correspondant à 3 fois le tarif de la garderie*
- *dans un second temps de refuser l'accès à ce service*

*Les parents qui confient leur enfant à la sortie à une tierce personne, doivent présenter la personne ou lui donner une autorisation de sortie.*

## Dans la cour...

Nous rappelons que **les jeux de la cour sont interdits à tous les enfants après la classe.** L'école se dégage de toute responsabilité pour leur utilisation après 16H15, c'est-à-dire sans surveillance du personnel de l'école. Merci également de **ne pas laisser vélos et trottinettes** dans le hall ou dans la cour...

## Goûters

Un goûter sera servi tous les matins (fruits de saison, laitage, pain...)

Une participation financière de **48 € à l'année ou 16 € au trimestre** vous est demandée avec un appel en début de trimestre.

Tous les règlements se feront par chèques à l'ordre de l'OGEC Ste Croix-Ste Agnès et sous enveloppe avec le nom de l'enfant, sa classe et l'objet du paiement.

## Sieste :

Les Tout-petits et les Petits qui restent l'après-midi sont couchés à 13h.

Ils peuvent avoir besoin de leur « doudou », d'une tétine (à mettre dans une boîte marquée, de couches de type pull-up, d'un oreiller ou d'une couverture qui les rassure...

## Au moment des au revoir...

Pour une prise en charge rapide du groupe par l'enseignante et pour un bon déroulement des activités, sachez confier votre enfant rapidement à la maîtresse ou à l'ASEM et ne vous attardez ni dans la classe, ni dans le couloir.

## Absences...

**En raison de l'abaissement de l'âge pour la scolarisation obligatoire à 3 ans désormais, toute absence, dès la Petite Section, doit être précisée par écrit à l'aide des fiches jointes que vous garderez à la maison.**

Sont considérées comme absences justifiables : la maladie, un rendez-vous médical impérieux, un événement familial d'importance.

Pour les enfants de 3 ans (PS), lorsqu'une scolarisation à temps partiel a été envisagée et convenue avec les enseignantes, il n'est pas nécessaire de signaler ces absences régulières.

Pour les retards éventuels ou absences, veuillez téléphoner avant **9H** au **02.99.81.26.53 (maternelle)** afin de prévoir la restauration et la mise en place des lits et des ateliers de l'après-midi.

## Téléphone...

Pour éviter que les petits ne se réveillent de leur sieste, **merci de ne pas appeler l'école maternelle entre 13H et 15H.** Préférez le répondeur de l'école primaire (02 99 81 73 48)

## Pour les activités...

Très régulièrement, nous vous faisons appel pour accompagner les enfants lors d'activités à l'extérieur ; gym, sorties, spectacles...

Merci d'avance pour cette aide précieuse.